



VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE
(Loiret)
22312 habitants
Membre d'Orléans Métropole

**Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle
dans le cadre d'emplois
des adjoints techniques territoriaux
(catégorie C)**

UN AGENT JEUX H/F

**au sein du service sécurité des bâtiments communaux
du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine**

A temps plein

PROFIL DE POSTE

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes), en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

Sous l'autorité du responsable de service, vous participerez au suivi et à l'entretien des aires de jeux et équipements sportifs.

MISSIONS DE L'AGENT

- Assurer dans sa totalité l'ensemble des tâches obligatoires concernant l'entretien des aires de jeux et équipements sportifs
- Anticiper l'entretien des structures (programme prévisionnel d'entretien)
- Entretien du mobilier urbain (bancs publics et tables de pique-nique)
- Assurer le suivi administratif des structures de jeux (tenue de fiches d'entretien, mise à jour des dossiers et plans)
- Mettre en sécurité les structures en cas de besoin (pièces défectueuses, arbres dangereux, etc.)
- Respecter les consignes de sécurité

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Ratisser, traiter et réaliser l'épuration des bacs à sable
- Contrôler les structures et sols amortissant
- Resserrer les différentes fixations si besoin
- Réparer ou changer les éléments défectueux
- Contrôler les points de niveau et remises à niveau si nécessaire
- Renseigner les registres
- Remiser en peinture des structures en atelier
- Planter de nouveaux jeux (terrassements, scellements, montages)
- Entretien des bancs et tables pique-nique de la ville
- Poser du nouveau mobilier
- Travailler en atelier menuiserie selon les besoins (lames de bancs)
- Entretien du mobilier urbain de l'aire de jeux (bancs, panneaux...)
- Effectuer les travaux de maçonnerie le cas échéant
- Poser, déposer des clôtures, portails, seuils, carrelages, faïences et dallages divers
- Effectuer les scellements divers : corbeilles, bancs, structures de jeux, équipements sportifs, supports et fixations diverses, etc...

COMPÉTENCES REQUISES

Savoirs/connaissances :

- Réglementation relative aux aires de jeux
- Fonctionnement et utilisation des matériels et de l'outillage
- Règles et procédures d'entretien
- Règles d'hygiène et de sécurité (PMR, signalisation de chantiers, aires de jeux, ERP...)
- Gestes et postures de travail à adopter dans le cas de manutention ou d'entretien de locaux

Savoir-faire :

- Être autonome sur le terrain et travailler en équipe
- Interpréter la réglementation en vigueur relative aux aires de jeux et les appliquer ou les adapter aux réalités du terrain (bon sens)
- Être autonome dans le travail (organisation d'un chantier, commandes des matériaux appropriés, suivi d'un planning)
- Analyser les risques encourus afin de travailler et de faire travailler en totale sécurité

Savoir-être :

- soucieux de progresser
- rigueur et méthode
- sens du travail en commun
- sens du service public
- efficacité
- implication, motivation
- capacité d'écoute
- autonomie
- ponctualité et disponibilité
- adaptabilité

CONDITIONS GÉNÉRALES DE TRAVAIL

- lieu de travail : CTM, déplacements sur l'ensemble des bâtiments de la collectivité
- travail en intérieur et en extérieur par tous les temps
- avoir le permis B (obligatoire)

REMUNERATION : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

Poste à pourvoir à compter du 1^{er} juillet 2024.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Patrice MARCHAND, adjoint de direction, service patrimoine bâti au 02.38.52.41.47 / 06.69.31.50.56 ou Monsieur Fabien PITHILOUD, responsable bâtiment au 02.38.52.40.87 / 06.63.85.16.43

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une candidature (lettre de motivation et curriculum vitae **avant le 27 avril 2024** à la Direction des Ressources Humaines :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret
Direction des Ressources Humaines
47 rue de la Mairie
CS 90009
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

ou via le site de la ville : <https://www.saintjeandebroye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

ou à l'adresse : ressourcesshumaines@ville-saintjeandebroye.fr